

Inscription Administrative

Licence Professionnelle & DIU - Pièces à fournir

1^{ère} inscription à l'IUT d'Evry Val d'Essonne

- **Attestation de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 2026/2027** à télécharger sur le site : www.messervices.etudiant.gouv.fr par paiement de 105€. (Ne concerne pas les étudiants de la Formation Continue)
- **Contrat « validé »** par l'ensemble des 3 signataires ou **accord FC**
(« Validé » doit apparaître dans chacune des cases : Entreprise – Apprenti – CFA EVE)
- **N° INE ou BEA** obligatoirement pour l'inscription (n° identifiant national) sur le relevé de note de bac (voir p.2 de la notice explicative).
- **1 photo d'identité** : photo récente en couleurs et de bonne qualité, format 35 mm x 45 mm à agraffer sur la fiche d'inscription à l'emplacement prévu.
- **1 Pièce d'identité** : (carte d'identité ou passeport)
Etudiants de nationalité étrangère : passeport et dernier titre de séjour (même si expiré).
- **Attestation d'assurance responsabilité civile** mentionnant le nom et prénom de l'étudiant pour l'année universitaire d'inscription, à demander auprès de votre assurance multirisque habitation.
- **Diplôme BAC** ou relevé de notes obtenues au Baccalauréat
- **Diplôme BAC + 2** ou attestation de réussite (DUT-BTS-DEUG)
- **Pour les diplômes étrangers** : traduction par un traducteur assermenté, soit auprès de l'Ambassade de France du pays d'origine, soit par un traducteur de la Cour d'Appel de Paris (liste des traducteurs sur le site www.cetiecap.com).
- **Etudiants de nationalité française** : attestation de recensement ou attestation de participation à la JDC – (Journée défense et citoyenneté - obligatoire jusqu'à 25 ans).

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire.

Les étudiants ayant égaré leur attestation de recensement, doivent faire la demande sur le site : www.service-public.fr

- **Frais d'inscription** : uniquement par Carte Bancaire.

Etudiant boursier : La formation en apprentissage n'ouvre pas le droit à la bourse.		
Formation Initiale :	<u>Inscription au diplôme</u>	178 euros
Formation en Apprentissage :	Avec contrat d'apprentissage	Droits d'inscriptions pris en charges par le CFA
	Avec contrat de professionnalisation	
Formation Continue :	Sans contrat de professionnalisation	178 Euros

Inscription administrative à effectuer en ligne via le lien :

- <https://inscription.univ-evry.fr/iaprimo-web/ident1.jsf>

Assurez-vous de fournir tous les documents demandés dès votre 1^{ère} connexion. Tout dossier incomplet sera mis en attente.

Dès votre connexion sur la plateforme d'inscription, vous devez créer votre compte numérique.

Le certificat de scolarité et le bulletin de versement seront disponibles sur : « mondossierweb »

Carte étudiante à récupérer auprès du secrétariat de votre filière